

Dans le cadre du projet éducatif organisé par la ville d'Aÿ-Champagne, l'Entrepôt' accueille les jeunes de 11 à 17 ans dans la structure toute l'année en période scolaire et vacances scolaires.

L'Entrepôt' propose un programme d'activité pour les mercredis après-midi, les soirées du vendredi, les vacances scolaires ainsi que le reste du temps d'accueil. La structure dispose d'une salle de jeux (baby-foot, billard, ping-pong), d'un espace multimédia (informatique et jeux vidéo), d'une salle d'activité manuelle, d'un espace détente, de sanitaires et d'une réserve de matériel pédagogique.

L'équipe de l'Entrepôt' est composée de :

- M. MONGEARD Ludwig : directeur et responsable du service jeunesse et éducateur spécialisé
- Mme DUFOUR Angèlina : animatrice
- Mme OUY Alicia : animatrice assistante sanitaire
- M. BLAQUE Vincent : animateur
- M. BALLOIR Mathieu : animateur
- Mme MAILLET Héloïse : animatrice P.I.J

- D'autres animateurs et services civiques sont susceptibles d'intervenir pendant certaines périodes de l'année

Les objectifs qui découlent du projet éducatif de la ville d'Aÿ-Champagne sont : l'épanouissement des jeunes, la socialisation, la responsabilisation et l'engagement.

La carte d'adhérent vous donne droit à : 2 petites sorties ou 1 grande sortie.

Si vous faites partie de la junior association, vous n'aurez pas accès à cette carte d'adhérent.

La carte de parrainage :

Si vous faites parler de l'Entrepôt' aux jeunes d'Aÿ-Champagne et que de nouveaux adhérents s'inscrivent grâce à vous, vous aurez le droit à 1 petite sortie offerte – avec un maximum de 2 parrainages par an et par personne.

Tarif annuel de l'adhésion : année 2022 en fonction de l'avis d'imposition (ligne 14)

Habitants de la commune d'Aÿ-Champagne		Extérieurs
De 0 à 27 000 €	+ de 27 000 €	<input type="radio"/> 20,00 €
<input type="radio"/> 10,00 €	<input type="radio"/> 12,00 €	

Paiement en espèce ou par chèque à l'ordre du Trésor public.

Documents nécessaires pour valider l'adhésion

- Fiche d'inscription 2023
- Les fiches d'autorisations parentales, de droit à l'image et en cas d'accident complétées et signés
- Fiche sanitaire de liaison (ou joindre une photocopie du carnet de santé)
- Le règlement intérieur de l'Entrepôt' signé
- Attestation d'assurance responsabilité civile 2022/2023 puis 2023/2024 en cours d'année
- Copie de l'avis d'imposition

**⚠ Aucune inscription ne sera possible sans l'intégralité de ces documents.
Si l'avis d'imposition est manquant ou incomplet, le tarif maximum sera appliqué (20,00€).**

Contacts :

Responsable du service jeunesse et éducateur spécialisé : jeunesse@ay-champagne.fr

Secrétariat : secretariat.jeunesse@ay-champagne.fr

Profil Facebook : Espace Jeunes Ay

Page Facebook : L'Entrepôt'-Ay Champagne

Instagram : lentrepotaychampagne

Snapchat : entrepot51160

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ENTREPÔT'

ARTICLE 1 : ACCUEIL ET INSCRIPTION

L'Entrepôt' accueille les jeunes âgés de 11 à 17 ans. Le seul fait d'inscrire son enfant à l'Entrepôt', constitue pour les parents ainsi que pour l'enfant inscrit, l'acceptation du présent règlement. Les inscriptions se feront généralement en début d'année civile et pourront également se faire en cours d'année.

Une adhésion est obligatoire pour accéder à l'ensemble de la structure de l'Entrepôt'. Cette adhésion est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre et offre deux sorties à 4 € ou une sortie à 8 € parmi les choix proposés (ex : cinéma, piscine, parc d'attraction ...). En fonction du nombre de places disponibles, l'inscription donne accès aux activités du mercredi et du samedi après-midi, aux soirées du vendredi et aux vacances scolaires.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ENTREPÔT'

	Période scolaire	Période vacances
Lundi	15 ^h 00 – 19 ^h 30	12 ^h 00 – 19 ^h 30
Mardi	15 ^h 00 – 19 ^h 30	12 ^h 00 – 19 ^h 30
Mercredi	12 ^h 00 – 19 ^h 30	12 ^h 00 – 19 ^h 30
Jeudi	15 ^h 00 – 19 ^h 30	12 ^h 00 – 19 ^h 30
Vendredi	15 ^h 00 – 22 ^h 00	12 ^h 00 – 22 ^h 00
Samedi	14 ^h 00 – 18 ^h 00	X

(Fermé le 1^{er} week-end des vacances)

ARTICLE 2 : PREPARATION ET TRANSPORT DES REPAS

Suite à la Covid-19, seuls les repas froids sans vaisselles sont acceptés, les utilisations au four ou au micro-ondes vous seront refusées. Afin de préserver la qualité des repas que vous avez pris soin de préparer pour votre enfant, voici quelques points à respecter :

- Préparer le repas le matin ou au plus tôt la veille au soir.
- Conservez-le au réfrigérateur.
- Transportez-le, entre la maison et l'accueil de loisirs, dans une boîte isotherme ou un sac au nom de votre enfant à une température entre 0 et 4°C (mettez des conservateurs de froid).
- Dès votre arrivée à l'accueil de loisirs, confiez le repas à la personne qui vous accueille, celle-ci le mettra immédiatement au réfrigérateur.

La structure d'accueil décline toute responsabilité en cas de non-respect des règles d'hygiène lors de la préparation et du transport des repas.

NOM et Prénom du jeune :, déclare
accepter le présent règlement, et m'engage à débarrasser à la fin du repas.

Signature du représentant légale et du jeune

ARTICLE 3 : VACANCES SCOLAIRES

Pour inscrire votre enfant aux activités de l'accueil de loisirs, l'adhésion annuelle doit être au préalable validé pour l'année 2023. Cette adhésion donne droit à l'ensemble des activités et sorties proposées, dont le nombre de place est limité. Les jeunes ne désirant pas participer au programme, ont la possibilité de venir sur les temps d'accueil à partir de 12h jusqu'à 19h30 du lundi au jeudi et 22h le vendredi.

En dehors de ces créneaux, les jeunes sont libres de quitter l'Entrepôt', sauf si un mot des parents atteste qu'aucune sortie n'est autorisée.

À partir de 21h30 le vendredi, les jeunes de la commune d'Aÿ-Champagne (Aÿ, Mareuil/Aÿ et Bisseuil) ont la possibilité de rentrer avec la navette de l'Entrepôt' (minibus de la ville d'Aÿ-Champagne).

Il est obligatoire de s'inscrire au minimum à une activité du centre de loisirs pour effectuer une sortie.

Lorsqu'une sortie est complète, une liste d'attente est mise en place et vous serez prévenu en cas de désistement.

NOM et Prénom du jeune : , m'engage à respecter les horaires des activités auxquelles je suis inscrit. Je m'engage également à avertir l'Entrepôt' le plus rapidement possible en cas d'indisponibilité à une activité, afin de libérer une place pour un camarade qui souhaiterait y participer.

ARTICLE 4 : VENDREDI SOIR

Chaque vendredi soir de 19h30 à 22h00, les animateurs proposent une soirée à thème. L'Entrepôt' ouvre également ses portes pour fêter ton anniversaire, les préparatifs sont en lien avec les parents. Prendre contact avec les animateurs pour plus de renseignements.

A partir de 19h00, les jeunes peuvent venir avec leur repas froid (facultatif).

Suite à la Covid-19, l'Entrepôt' peut accueillir jusqu'à 18 jeunes, n'hésitez pas à vous inscrire auprès des animateurs pour être certain de participer à la soirée.

A 19h30, toute sortie de la structure est définitive (afin d'éviter les allées et venues).

Les jeunes de la commune d'Aÿ-Champagne (Aÿ, Mareuil/Aÿ et Bisseuil) ont la possibilité de rentrer avec la navette de l'Entrepôt' (minibus appartenant à la ville) dès 21h30.

ARTICLE 5 : DISCIPLINE

- Toute personne fréquentant l'Entrepôt' doit respecter les autres personnes (autres jeunes, adultes et encadrants), ainsi que le matériel, les locaux et le voisinage. Les abords de l'Entrepôt' (ruelle, cours et parking) doivent rester propres.
- Toute dégradation des lieux ou du matériel engagera la responsabilité de son auteur ou de son représentant légal.
- On ne court pas dans l'enceinte de la structure, on se promène ; on ne crie pas, on s'exprime. L'utilisation des trottinettes, des vélos et des overboards n'est pas autorisée à l'intérieur de l'Entrepôt'. Un parking à vélo est à disposition à l'entrée de la structure avec accès à des cadenas (voir avec les animateurs).
- Le bizutage, le racket, les violences, dans la structure et ses abords, constituent des comportements qui, selon les cas, feront l'objet de sanctions disciplinaires et/ou d'une saisine de la justice.
- Il est interdit de fumer à l'intérieur de l'Entrepôt' et dans la cour, que ce soit cigarette ou cigarette électronique. Il est aussi interdit d'introduire, de consommer ou d'être sous l'effet de produits stupéfiants ou d'alcool au sein de l'Entrepôt' et ses abords (ruelle du café et place de la libération).

L'Entrepôt' décline toute responsabilité en cas de disparition, au sein de la structure, d'objets de valeur que le jeune aurait apporté.

Les encadrants de la structure peuvent, en cas de non-respect du présent règlement et/ou des annexes, exclure un usager de façon temporaire ou définitive de la structure et en informeront les responsables légaux.

NOM et prénom du jeune :, reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les termes.

Fait à :, le /..... /.....

Signature des responsables légaux
précédée de la mention « *lu et approuvé* »

Signature du jeune
précédée de la mention « *lu et approuvé* »

Ruelle du café
51160 – Ay-Champagne
03.26.54.28.34. - 07.86.25.08.53.

Fiche d'inscription Année 2023 - De 11 à 17 ans

JEUNE

NOM et prénom :

Date de naissance :/...../..... À :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. **du jeune** : / / / / Établissement fréquenté :

Parrain (Quel adhérent t'as donné envie de t'inscrire ?) :

OUI (.....) NON

RESPONSABLE LEGAL DU JEUNE

Père Mère Tuteur Autre (préciser) :

N° CAF :

N° MSA :

Pas de numéro d'allocataire

SITUATION DE FAMILLE

Marié(e) Pacsé(e) Union libre Célibataire

Divorcé(e) Séparé(e) Veuf(ve)

Mère (ou conjointe)

Père (ou conjoint)

NOM : NOM :

Prénom : Prénom :

Adresse e-mail : Adresse e-mail :

Adresse : Adresse :

C.P : Commune : C.P : Commune :

Tél. portable : Tél. portable :

Tél. domicile : Tél. domicile :

N'oubliez pas de signaler à l'Entrepôt, tout changement intervenant dans votre situation
(Familiale, statut, adresse, n° de téléphone ...)

INFORMATIONS POUR LES MOINS DE 12 ANS

Je soussigné(e) M. / Mme autorise / n'autorise pas ⁽¹⁾ mon enfant à regarder des films classés déconseillé aux moins de 12 ans.

J'autorise / Je n'autorise pas ⁽¹⁾ mon enfant à jouer à des jeux vidéo (exemple : fortnite) classés PEGI 12 (jeu déconseillé aux moins de 12 ans).

AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(e) M. / Mme accepte / n'accepte pas ⁽¹⁾ en accord avec le règlement intérieur de l'établissement scolaire, que mon enfant fréquente L'Entrepôt', avant ou après les cours, en cas d'absence d'un ou plusieurs professeur(s).

J'accepte / Je n'accepte pas ⁽¹⁾ que mon enfant soit transporté par un animateur dans le minibus de la commune, dans le véhicule d'un animateur, à l'occasion d'activités ou pour être raccompagner en fin de journée (ex : soirée du vendredi soir).

J'accepte / Je n'accepte pas ⁽¹⁾ que mon enfant quitte seul l'Entrepôt'.

J'autorise / Je n'autorise pas ⁽¹⁾ la structure à me contacter par SMS pour diverses informations, ex : date inscription vacances

AUTORISATION PARENTALE DE DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous sommes amenés à utiliser des photos des jeunes (Côté Coteaux, Facebook, Journal de l'Entrepôt' et différentes publications du service...).

Il ne s'agit pas de photographie individuelle d'identité, mais de photos de groupe ou bien de vues montrant les jeunes en activité. En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les jeunes ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir remplir le document ci-présent. Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement).

Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Je soussigné(e) M. / Mme responsable légal de l'enfant : autorise / n'autorise pas ⁽¹⁾ l'Entrepôt' à utiliser, dans le cadre pédagogique (Côté Coteaux, Facebook, Journal de l'Entrepôt' et différentes publications du service...), des photos de mon enfant prises au cours des activités ou sorties.

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile

Signature du représentant légal

Fait à :, le / /

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Code de l'Action Sociale et des Familles

**FICHE SANITAIRE
DE LIAISON
(2023)**

NOM :

Prénom :

Date de naissance : / /

fille

garçon

Groupe sanguin :

Situation de Handicap : Si oui, veuillez joindre la date de reconnaissance

MDPH
.....

1. VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES			DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDES			DATES
	OUI	NON			OUI	NON	
Diphthérie				Hépatite B			
Tétanos				Rubéole - oreillons-rougeole			
Poliomyélite				Coqueluche			
Ou DT polio				Autres (préciser)			
Ou Tétra coq							
BCG							

ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TETANIQUE NE PRESENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

2. RENSEIGNEMENTS MEDICAUX DE L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical ? Oui Non

**Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants
(Boîtes de médicament dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)**

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

Rubéole	Varicelle	Angine	Rhumatisme articulaire aigu	Scarlatine
<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON				
Coqueluche	Otite	Rougeole	Oreillons	
<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON				

ALLERGIES

Asthme	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Alimentaires	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Médicamenteuses	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Autres

Précisez la cause de l'allergie et de la conduite à tenir (si automédication le signaler)

.....
.....
.....

Difficultés de santé (maladie, accident, crise convulsives, hospitalisation, opération, rééducation...)
en précisant les dates et les **précautions à prendre.**

.....
.....
.....

3. RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Votre enfant porte-t-il ... ?

Des lunettes	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON	Des prothèses auditives	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
Des lentilles	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON	Des prothèses dentaires	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
Autres				

AUTORISATIONS PARENTALES

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence ou indisponibilité (autre que le responsable légal) :

NOM et Prénom :

Lien de parenté : N° de tél. :

NOM et Prénom :

Lien de parenté : N° de tél. :

AUTORISATION PARENTALE EN CAS D'ACCIDENT

Je soussigné(e) M. / Mme, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

N° de sécurité sociale du jeune (13 chiffres) :

NOM du médecin traitant :

Ville : N° de tél. :

Fait à :, le/...../.....

Signature du représentant légal :